



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367

www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA CHANGEMENT TEMPORAIRE DE LIEU

Avis public est donné par la soussignée, que les membres du conseil tiendront leur séance ordinaire du mercredi 20 mai 2026 à la Municipalité de Sainte-Eulalie, située au 757, rue des Bouleaux, Sainte-Eulalie (Québec) G0Z 1E0 ainsi que la séance du mercredi 16 septembre 2026 au centre récréatif de la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska, situé au 21, rue Principale, La Visitation-de-Yamaska (Québec) J0G 1C0, et ce, à 19h30.

Si des changements surviennent concernant le lieu des séances du conseil, un nouvel avis sera publié.

Cet avis est donné conformément à la résolution numéro 2025-12-308, adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 17 décembre 2025, ainsi qu'à l'article 145.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Donné à Nicolet, ce 28 avril 2026.

Stéphanie Lord
Directrice générale et
Greffière-trésorière